

**AFNOR Certification atteste avoir évalué
la contribution au développement durable, en cohérence avec l'ISO 26000, au sein de :**
*AFNOR Certification attests having assessed the contribution to sustainable development
according to ISO 26000 within:*

GROUPE DYNEFF

1300 AVENUE ALBERT EINSTEIN BATIMENT 5 - PARC DU MILLENAIRE FR-34060 MONTPELLIER CEDEX 2
(Liste complémentaire des sites en pages suivantes / Complementary list of locations on following pages)

et délivre
and delivers

Label Engagé RSE

Basé sur le modèle AFAQ 26000

The CSR Committed Label

Based on the AFAQ 26000 model

La présente attestation de labellisation a été délivrée dans les conditions d'application fixées par AFNOR Certification.
This labelling attestation has been issued under AFNOR Certification application rules.

Le niveau obtenu lors de cette évaluation correspond au niveau : **Progression.**
*The obtained evaluation level corresponds to the level: **Progression.***

Niveau Initial : de 0 à 300 points - Progression : de 301 à 500 - Confirmé : de 501 à 700 - Exemplaire : de 701 à 1000
Level Initial: from 0 to 300 points - Progression: from 301 to 500 - Confirmed: from 501 to 700 - Exemplary: from 701 to 1000

Un rapport d'évaluation a été établi, reprenant la synthèse et les résultats de cette évaluation de labellisation.
An evaluation report including the labelling evaluation synthesis and results has been drafted.

Cette attestation de labellisation a été délivrée en :
This labelling attestation was issued on:

octobre 2025
October 2025

Cette attestation de labellisation est valable jusqu'en :
This labelling attestation is valid until:

août 2028
August 2028

sous réserve de la réalisation d'une évaluation de suivi au bout de 18 mois.
on the condition that a surveillance evaluation is conducted in 18 months.

SignatureFournisseur

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification



*Flashez ce QR Code
pour vérifier la
validité de
l'attestation*

GROUPE DYNEFF (dit l'Entreprise), titulaire de la présente attestation de labellisation a demandé à AFNOR Certification de procéder à l'évaluation de ses activités, selon le modèle AFAQ 26000. Au terme de son évaluation indiquée ci-dessus, AFNOR Certification a délivré à l'entreprise la présente, attestant que l'entreprise intègre les principes du développement durable à hauteur de points sur 1000, tels qu'exposés au sein du modèle AFAQ 26000 et ce aux jours de réalisation de l'évaluation par AFNOR Certification. Cette attestation de labellisation ne porte que sur le site indiqué sur celle-ci, aux dates mentionnées au sein des présentes. La présente attestation de labellisation qui est incessible, ne peut, en aucune manière, être modifiée unilatéralement ni altérée par l'Entreprise. L'entreprise s'engage à donner communication, sous la forme et les modalités qu'elle souhaite, immédiatement dès réception de la demande en ce sens, à toute personne qui en fait la demande, du rapport d'évaluation AFNOR Certification ou, le cas échéant, de la totalité de la partie concernée de celui-ci qui intègre les résultats de la présente, et ce sans altération ni modification dudit rapport ou de la totalité de la partie concernée de celui-ci. La délivrance de cette attestation de labellisation et des résultats de celle-ci ne vaut pas par elle-même notification de la conformité, passée, présente et/ou future aux exigences de la législation et/ou d'une réglementation édictée par une administration nationale ou internationale, l'évaluation AFNOR Certification n'ayant pas pour but ni ne possède les moyens de vérifier l'application passée, présente et/ou future par l'Entreprise de la réglementation à laquelle celle-ci est soumise. L'Entreprise ne saurait en aucun cas prétendre qu'elle-même et/ou ses produits/services ont été, sont ou seront en conformité avec la législation et/ou la réglementation par le simple fait qu'elle se soit fait délivrer et/ou qu'elle dispose de la présente attestation de labellisation ou des résultats de cette dernière.

CERTIF 0963.8 09-2020 AFAQ est une marque déposée. AFAQ is a registered trademark.

Annexe / Appendix n° 1

GROUPE DYNEFF

Liste complémentaire des sites entrant dans le périmètre de la certification :
Complementary list of locations within the certification scope:

DYNEFF SAS - 1300 AVENUE ALBERT EINSTEIN BATIMENT 5 - PARC DU MILLENAIRE FR-34060 MONTPELLIER CEDEX 2
DYNEFF ESPAGNE SL - AVENIDA LLUIS PERICOT 110 ES-ES 99134 BAJOS GIRONA
ABC CARBURANTS-ALLO BEZIAT CARBURANTS - ZI LAFITTE FR-31620 BOULOC
ALEGRI SAS - LA GARRIGUE FR-11170 PEZENS
ANEO - 15 RUE DES ARBOUSIERS ZA DU BOSC FR-34130 MUDAISON
BOISSONNADE COMBUSTIBLES - 3 RUE DE LA TENDELLE ZAE DU CAUSSE D'AUGE FR-48000 MENDE
COMBUSTIBLES DE CERDAGNE - 3 RUE DES CERETES FR-66800 SAILLAGOUSE
CPA SAS - 1300 AVENUE ALBERT EINSTEIN PARC DU MILLENAIRE FR-34000 MONTPELLIER
DAVID RECOULES - 32 AVENUE DE RODEZ FR-12170 REQUISTA
DEPOT PETROLIER DE PORT LA NOUVELLE S.A.S. - 5 RUE GUY MOQUET FR-11210 PORT-LA-NOUVELLE
DEPOTS PETROLIERS DE FOS - ZI SECTEUR 81 AUDIENCE 818 FR-13270 FOS SUR MER
ETS AUBAC - 31 ROUTE DES PYRENEES FR-65330 TOURNOUS-DEVANT
ETS ROSSIGNOL - ROUTE DE SAINT JUERY FR-48310 FOURNELS
FRANCE HABITAT ENR - 42 ROUTE DE LA FONTENELLE FR-33450 MONTUSSAN
GLOBAL'ETHIC DELTA - 42 ROUTE DE LA FONTENELLE FR-33450 MONTUSSAN
NATGAS FRANCE SAS - 61 RUE DE LYON FR-75012 PARIS 12
NEEL FRAISSE - 42 RUE DES GRANDS CHENES ZAC DES GRANGES FR-42600 MONTBRISON
ORCEYRE - LE BOURG FR-15500 LA CHAPELLE-LAURENT
PLANTIER - 15 ROUTE DE MENDE FR-48400 FLORAC TROIS RIVIERES
SARL GERAUD-TAMPIER - STATION SERVICE - 1 AVENUE MARCEL LACASSAGNE FR-82240 SEPTFONDS
SOCIETE STOCKAGES PETROLIERS DU RHONE - 20 RUE PAUL HEROULT FR-92000 NANTERRE
TP DISTRIBUTION TRANSPORT SARL - 21 AVENUE AUGUSTE MARIUS PEYRE ZI DE LA GRAND COLLE
FR-13110 PORT-DE-BOUC
TRAVAUX FORESTIERS ZAPLOTNY - 3 CHEMIN DU STADE FR-63340 CHARBONNIER LES MINES